

Réunion publique travaux rue du Général Moulin

10 janvier 2023

COMPTE RENDU

1) Synthèse de la présentation

Périmètre d'intervention



Planning prévisionnel :

- Février à mars 2023 : Effacement réseaux Enedis
- Avril à janvier 2024 : Renouvellement des réseaux eau potable, eau usée et eau pluviale
- Novembre à décembre 2023 : Effacement réseaux entre rue de Beaulieu et rue du pot d'Étain
- Janvier à octobre 2024 : Aménagement des espaces publics

Principes communs liés à la circulation pendant toute la durée du chantier :

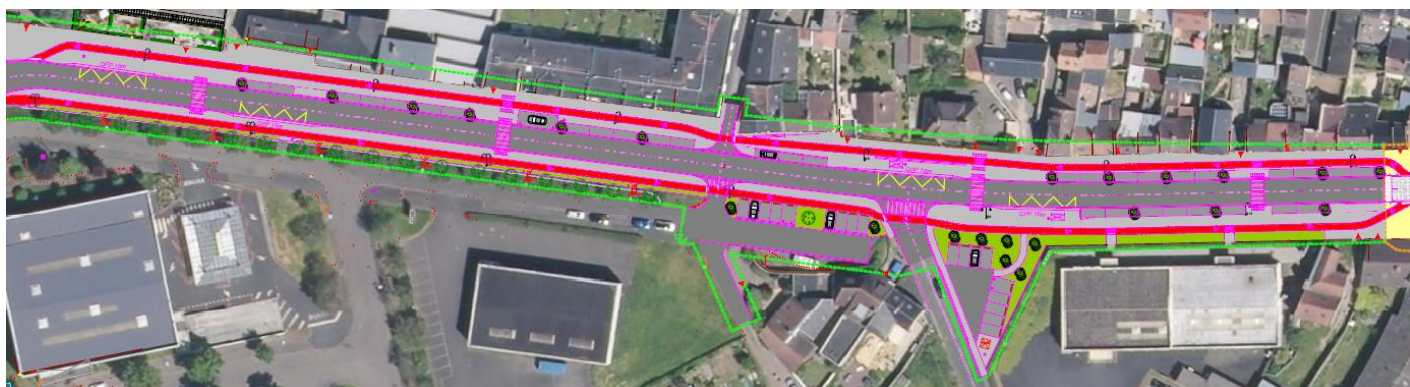
- Distribution à chaque phase de documents détaillant les impacts circulations
- Informations spécifiques aux riverains sur les points particuliers du chantier
- Déviation transit permanente par Bd Pompidou et Oresme
- En voie unique, maintien du sens sortant
- Travaux ayant le plus d'impact : en période de vacances scolaires
- Commerces accessibles durant tout le chantier
- Circulation ouverte hors zone chantier
- Accès riverains rétabli le soir dès que possible
- Déviations Twisto : ligne 3 permanente par Bd Pompidou et Oresme / ligne 6 selon les phases

Objectifs des aménagements de l'espace public :

- Renouveler les réseaux et la voirie
- Améliorer le cadre de vie du quartier : embellir, végétaliser
- Favoriser les modes doux (piétons, cycles)
- Sécuriser les déplacements
- Améliorer l'attractivité du centre de quartier (commerçants)
- Maintenir la desserte des quartiers environnants
- Garantir l'attractivité des lignes de bus
- Maintenir une offre de stationnement

Secteur 1 : l'entrée de ville, du rond-point Pompidou au 93 rue Moulin

- Réduction de la largeur de voirie pour diminuer la vitesse
- Pistes cyclables unidirectionnelles continues
- Végétalisation
- Stationnement mieux matérialisé
- Enfouissement des réseaux aériens



Secteur 2 : le Faubourg, du 93 au 76 rue Moulin

- Zone 30 : chaussée partagée et circulation apaisée
- Espaces piétons élargis et accessibilité totale
- Matériaux qualitatifs : cadre de vie et attractivité du quartier
- Végétalisation et désimperméabilisation
- Stationnement identifié et réglementé



2) Compte-rendu des échanges

Sur le projet d'aménagement, suite aux questions des riverains et commerçants, il est notamment précisé par la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer que :

- Les bornes d'octroi et panneaux d'information seront légèrement déplacés mais conservés.
- Dans un premier temps il n'est pas prévu de bornes de charges électriques.
- La ligne 3 Twisto reviendra sur son tracé actuel à l'issue des travaux, les arrêts de bus étant bien maintenus avec une amélioration de l'accessibilité des quais.
- Il n'est pas prévu d'aire de retournement sur le Planitre afin d'optimiser le stationnement, les espaces verts et les espaces piétons.
- L'éclairage public et notamment celui des passages piétons sera modernisé et adapté aux besoins.
- Une attention particulière est portée à la problématique ruissellement des eaux de pluie en période d'orage.
- Des échanges seront menés avec Basic Fit sur les modalités de stationnement autour de la salle.

Sur la période travaux, suite aux questions des riverains et commerçants, il est notamment précisé par la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer que :

- Des échanges spécifiques seront menés avec le centre pénitencier et la bibliothèque sur les impacts travaux.
- Les éventuelles coupures d'eau ou d'électricité seront très ponctuelles et feront l'objet d'une communication spécifique.
- Il n'est pas envisagé de commission d'indemnisation pour les commerçants dont les inquiétudes sont toutefois entendues. Ainsi, le nécessaire sera fait, afin de maintenir en permanence l'accès piéton aux commerces. De plus, il est rappelé que l'aménagement a pour objectif de renforcer l'attractivité du quartier à moyen terme.
- La possibilité d'un parking provisoire sera étudiée mais cela est rendu difficile par la présence de carrières dans le secteur.
- La possibilité de matérialiser les nouvelles places taxis dès le début de la période travaux va être étudiée.
- Une organisation spécifique de la collecte des déchets sera mise en place si les travaux la rendent nécessaire. Une communication spécifique sera menée.

Cyril Lamboley, médiateur travaux, répond à vos questions, tout au long des travaux :
02 31 30 43 16 / 06 87 00 59 84 / c.lamboley@caenlamer.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30